

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n° 16 du 16 juillet 2014



## Pluies du 07 au 14 juillet

La semaine écoulée a été particulièrement grise et pluvieuse. Les hauteurs d'eau se situent autour de 20 mm (15 à 35 mm) en Côte d'or et de 30 mm (20 à 50 mm) en Saône et Loire. L'Yonne a été le département le plus arrosé avec 45 à 72 mm. De tels cumuls n'avaient pas été enregistrés depuis bien longtemps.

## Prévisions du 16 au 21 juillet

L'été opère un retour en force : des conditions anticycloniques accompagnées de températures élevées (jusqu'à 32°C) devraient perdurer jusqu'en fin de semaine avant une dégradation orageuse annoncée samedi ou dimanche.

Source Météo France

## Stades

Les toutes premières baies vérees sont observées dans les parcelles les plus précoces, tandis que les grappes se ferment en secteurs tardifs.

## Mildiou

### ➤ Situation au vignoble

Toutes les contaminations qui ont eu lieu jusqu'aux 06-07 juillet sont arrivées en fin d'incubation.

A ce jour, la situation n'a néanmoins quasiment pas évolué :

- en Côte d'Or, aucune tache n'a encore été découverte.
- en Saône et Loire, seules 2 taches ont été observées (une dans un témoin non traité du Mâconnais et une autre dans une situation traitée de la Côte Chalonnaise).
- dans l'Yonne et dans la Nièvre où le mildiou était présent sous forme de rares taches, là aussi la situation est restée stable. On note seulement l'apparition de rot-brun dans 1 témoin non traité de la Nièvre.

Les contaminations potentielles qui se sont produites au cours des 7 derniers jours vont s'exprimer dans les prochains jours.

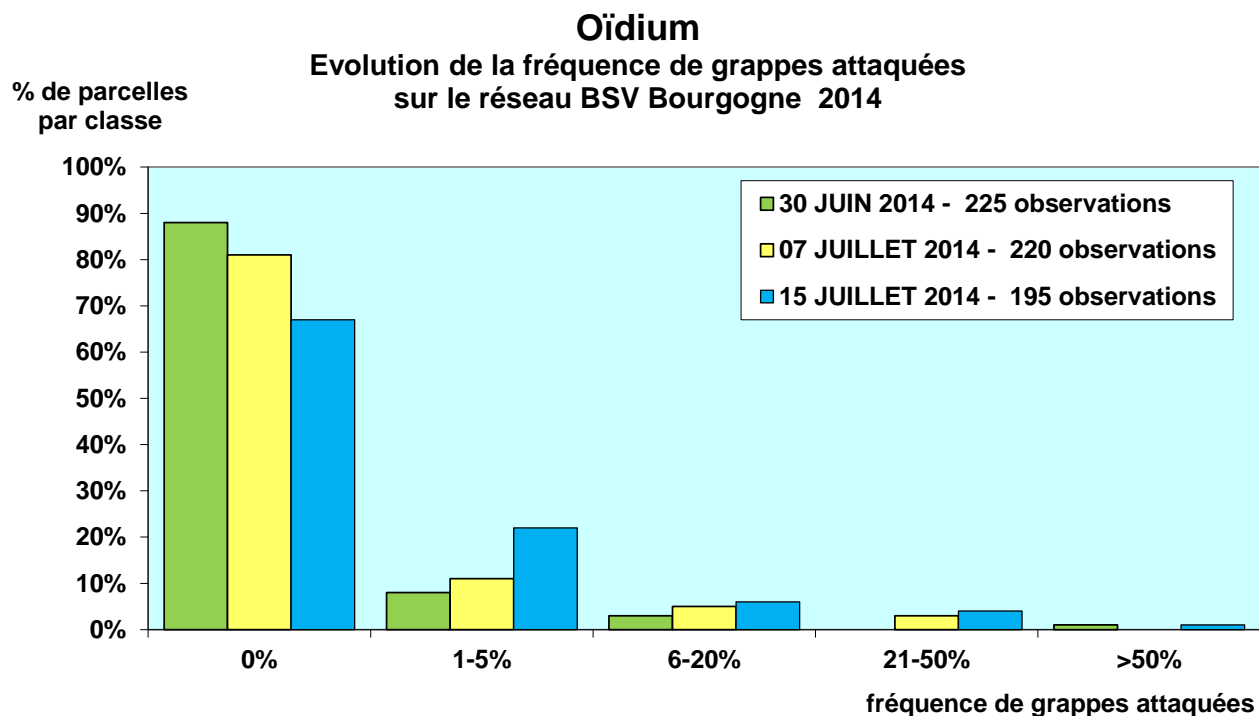
### ➤ Analyse de risque

La quasi-totalité des parcelles a atteint le stade fermeture de la grappe-qui marque la fin de sensibilité au mildiou. L'objectif de fin de campagne est de conserver le feuillage, encore sensible à la maladie, dans un état fonctionnel pour assurer une bonne maturité.

La météo des 7 derniers jours a de nouveau été favorable à la maladie. Cependant compte-tenu de l'absence ou de la rareté du mildiou au vignoble, ces cumuls d'eau n'ont pour l'instant pas fait évoluer le risque qui demeure faible en tous secteurs.

Un état des lieux devra être réalisé en début de semaine prochaine pour juger de l'évolution ou non de la situation.

## Oïdium



La proportion de parcelles traitées indemnes d'oïdium est passée de 81% à 67% en l'espace de 7 jours dans le réseau BSV. La maladie a ainsi fait son apparition à un niveau faible dans un certain nombre de parcelles (augmentation de la classe d'attaque sur grappes 1-5%).

Le vignoble de l'Yonne reste le plus concerné avec plus de la moitié des parcelles du réseau où la présence d'oïdium est détectée.

Une progression significative est également notée dans certains secteurs de Saône et Loire.

En Côte d'Or, la situation a quelque peu évolué avec quelques nouvelles parcelles concernées mais la majorité de parcelles indemnes d'oïdium.

Dans la Nièvre, la maladie n'a pas été repérée sur le réseau.

Les conditions pluvieuses relevées depuis début juillet sont moins favorables à l'activité du champignon.

### Rappel concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne :

**Un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (7 à 14 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :**

- **si absence d'oïdium : fin de risque de contaminations significatives sur grappes**
- **si présence même faible d'oïdium : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'au début véraison.**

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes répartis sur l'ensemble de la parcelle). Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner toutes les parcelles de l'exploitation. Dans les situations précoces, ce bilan peut être effectué à partir de maintenant. Ailleurs, il convient d'effectuer une surveillance régulière sur grappes pour apprécier rapidement et précisément la situation sanitaire de chaque parcelle.

## Black-Rot

Aucune évolution n'a été notée au cours des 7 derniers jours. La maladie n'est présente sur grappes que dans quelques témoins non traités de l'Yonne, de la Saône et Loire et de la Côte d'Or.

## Botrytis

Des baies atteintes par le botrytis sont observées dans des vignes grêlées ou dans les secteurs où les cumuls d'eau ont été les plus importants.

En Saône et Loire et Côte d'Or les fréquences d'attaque sont généralement faibles. Dans la Nièvre et dans la l'Yonne elles sont plus importantes. Dans ce dernier département, avec les cumuls d'eau importants (45 à 72 mm), quasiment toutes les parcelles du réseau sont concernées avec des fréquences variables (1 à 68%) et des intensités limitées à 1 ou 2 baies par grappe.

Le stade fermeture de la grappe est pratiquement atteint dans les situations les plus tardives.

## Vers de Grappe

- **Vois** : le vol de 2<sup>ème</sup> génération de cochylis se termine en secteurs tardifs. Les captures d'eudémis demeurent faibles.

- **Pontes** : 80 comptages ont été effectués sur le réseau. Dans 83% des parcelles, aucun œuf n'a été observé. Dans les 17% de situations où des œufs ont été décelés, leur nombre est compris entre 1 et 8 pour 100 grappes.

- **Perforations** : 117 comptages ont été réalisés. Dans 77% des cas, aucune perforation n'a été observée. Dans les 23% restants, le nombre de perforations est le plus souvent faible et varie entre 1 et 5 pour 100 grappes avec un maximum de 28% (1 situation en Côte d'Or).

## Cicadelle de la Flavescence Dorée

- **Zones à 3-1 traitements de Saône et Loire** : voir message réglementaire DRAAF/SRAL

- **Bilan des comptages larvaires pour les traitements optionnels en Saône et Loire et Côte d'Or** : voir tableaux des résultats dans le pdf joint au bulletin.

- **Vignes mères de porte-greffes et de greffons**

Le 3<sup>ème</sup> traitement intervenant au pic de présence des adultes devra être positionné entre fin de semaine et début de semaine prochaine.

- **Pépinières**

La couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.



## Prochain BSV : mardi 22 juillet

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

